



**Quelques articles de presse que nous vous faisons partager.
Pour discuter à la pause-café, enrichir les conseils pédagogiques, animer
les conseils d'administration...**

Octobre-Novembre 2019 :

[- Lettre ouverte d'un syndicat d'inspecteurs d'académie à M.Macron, 25/09/2019](#)

« S'attaquer à ces maux, ce serait s'attaquer à la ghettoïsation de certains établissements scolaires et à l'absence dans nos écoles de mixité sociale, ce serait aussi s'attaquer à cette anomalie française qui fait que nos professeurs sont parmi les moins bien formés et rémunérés des pays de l'OCDE, ce serait également modifier le nombre d'élèves par classe qui, lorsque l'on a exclu les options diverses, nous place également au fond du classement... »

[- L'inclusion : une fausse promesse d'égalité. Libération, 01/10/2019](#)

Dans les faits, l'inclusion se traduit surtout par une politique d'austérité. Ces enfants étaient auparavant pris en charge par un enseignant spécialisé au sein de classes à très petits effectifs, les Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire). Ces classes sont devenues des dispositifs. Pour tout habitué de la novlangue de l'Education nationale, un dispositif est ce que l'on met en place quand on veut transférer la charge de travail à moindre coût...

[- Géorgiennes, géorgiens : sachez que la France n'est pas un "pays attractif", Blog sur Médiapart, 04/10/2019](#)

Cueillis un peu partout dans le grand Ouest - Quimper, Vannes, Redon, Le Rheu, Montfort, Rennes, Pacé - 33 ressortissants géorgiens, femmes, enfants, hommes, malades, ont été renvoyés dans leur pays par un vol Frontex. Les militants venus protester à l'aéroport n'ont rien pu faire d'autre que d'assister en direct au fonctionnement d'une machine à expulser bien huilée...

[Banques : les milliards perdus du pacte de responsabilité, Alternatives économiques, 07/10/2019](#)

Une étude évalue dans le secteur bancaire et de l'assurance les mesures mises en place pour réduire le coût du travail. Le résultat est positif pour les actionnaires et négatif pour l'emploi...

[Profs : « On se sent si seuls au quotidien », Libération, 15/10/2019](#)

« Je suis tourmentée par mon travail. Je suis très consciencieuse ». Annie est enseignante depuis vingt ans et directrice d'une école élémentaire dans l'académie de Dijon. Cette rentrée, elle était confiante, c'est sa cinquième année comme directrice. « Je pensais que ce serait plus facile. Mais non. Le volume de travail augmente encore. On prend sur le temps à la maison, mais ça ne suffit pas, ça ne finit jamais ». Elle était à bout, son médecin l'a arrêtée pour huit jours. Elle continue malgré tout à travailler à distance, soucieuse de ne pas faire peser «la charge» sur ses collègues. « Je pensais tenir. Je n'ai pas réussi. La mort de Christine Renon m'a vraiment bouleversée»...

[La faiblesse des salaires enseignants confirmée par le ministère lui-même, Le café péda, 08/11/2019](#)

Alors que se tient, le 7 novembre, une réunion ministérielle sur la retraite et la rémunération des enseignants, la Depp (division des études du ministère) publie deux Notes sur les salaires enseignants. Elles montrent l'impact des mesures prises par le gouvernement précédent en 2017 (dégel du point FP et PPCR) ainsi que le décrochage des salaires français par rapport à ceux de nos voisins...la rémunération dépend de plus en plus des tâches supplémentaires effectuées par les enseignants... Les inégalités entre enseignants et enseignantes se banalisent.

[Educ Nationale: vivre à la retraite avec son salaire de début de carrière. Blog Médiapart, 08-11-19](#)

Ce sont bien les enseignants, 736 997 salariés devant élèves, qui vont subir un véritable tsunami si la retraite par points est mise en place - eux qui vont retomber sous leur salaire de tout début de carrière. Pas si loin du smic brut...Une carrière réussie: sous-payés en emploi, paupérisés à la retraite...

**En plus des liens internet, ces articles sont également compilés
téléchargeable en format pdf.**





Paris le 25 septembre 2019

Bureau national du Syndicat
Des Inspecteurs d'Académie
46, avenue de la porte d'Ivry
75013 Paris

<https://www.syndicat-ia.fr/>

Email: contact@syndicat-ia.fr

Lettre ouverte à monsieur le Président de la République

Monsieur le Président de la République,

Parce que sa belle ambition est de protéger ses enfants et de les instruire, la République s'appuie sur plusieurs piliers : les forces de sécurité, les services de santé, la sécurité sociale, l'École...

Héritiers de la longue histoire qui a forgé notre nation, dans les drames individuels et les réussites collectives, du Front populaire et du Conseil National de la Résistance, des lois de l'après-guerre et des luttes sociales, inscrites dans le préambule de la Constitution de 1946 et de 1958, ces piliers sont constitutifs de la République. Ils sont le bien de tous les citoyens, ce que tous les Français ont en partage : les policiers, les soldats, les médecins, les professeurs, hommes ou femmes, sont autant de figures emblématiques qui veillent sur Marianne comme sur Gavroche.

Les penseurs des Lumières, comme les humanistes de la fin du XIXe siècle, les pédagogues des années 1920, comme les politiques du milieu des années 1970 savaient cela : l'éducation des enfants de France est le ciment de la cohésion nationale.

Aujourd'hui, nous attirons votre attention sur les risques que font courir au système français d'éducation des réformes hâtives aux orientations libérales, sans autres visées qu'à court terme. Elles légitiment un système éducatif à plusieurs vitesses ; la précarité des agents et la privatisation de la formation seraient la clef de la réussite de nos élèves ; le rythme effréné des réformes serait le gage de l'efficacité du système. Tout cela est actuellement mené sans considération de la réalité du terrain, des élèves et de leurs parents, trop souvent désemparés, et de celle des professeurs qui peinent à les mettre en œuvre à marche forcée.

Les maux du système français d'éducation sont pourtant bien connus : il est un des systèmes les plus inégalitaires au monde. Au pays de l'Égalité, nous formons parmi les meilleurs élèves mais nous peinons à faire progresser les plus en difficulté.

S'attaquer à ces maux, ce serait s'attaquer à la ghettoïisation de certains établissements scolaires et à l'absence dans nos écoles de mixité sociale, ce serait aussi s'attaquer à cette anomalie française qui fait que nos professeurs sont parmi les moins bien formés et rémunérés des pays de l'OCDE, ce serait également modifier le nombre d'élèves par classe qui, lorsque l'on a exclu les options diverses, nous place également au fond du classement des nations comparables. Au lieu de cela, la politique de l'éducation prioritaire est laissée en jachère, les conditions d'application de la réforme du lycée vont augmenter mécaniquement le nombre d'élèves par classe et rendre impossible l'ouverture d'options, voire de spécialités, dans bon nombre d'établissements. L'inégalité territoriale en est aggravée.

Monsieur le Président, cette lettre n'a d'autre but que d'exprimer au garant de l'unité nationale que vous êtes, et en toute loyauté, notre grande inquiétude, nous qui sommes au cœur des évolutions de notre École et qui portons, tout comme vous, nous le savons, un attachement profond aux valeurs de la République.

Nous serions rassurés et très honorés de pouvoir vous rencontrer pour vous exposer plus précisément les motifs de notre inquiétude et les raisons de notre espérance.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de notre profond respect et agréer l'expression de notre haute considération.

Le bureau national du SIA

COPIE à :

-M le Premier Ministre

-M le Ministre de l'Éducation,

L'inclusion des élèves à «besoins éducatifs particuliers», une fausse promesse d'égalité

Par Fatiha Boudjahlat, enseignante et essayiste

Tribune. L'école est désormais inclusive, intégrant des élèves porteurs de handicap ou à «besoins éducatifs particuliers». La loi de 2005 instaurait le droit de chacun de ces enfants à être scolarisé dans l'établissement le plus proche de son domicile, en fonction des capacités d'accueil et d'adaptation de l'enfant. Cette loi a été «améliorée» en étant délestée de ces deux conditions. Dans les faits, l'inclusion se traduit surtout par une politique d'austérité. Ces enfants étaient auparavant pris en charge par un enseignant spécialisé au sein de classes à très petits effectifs, les Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire). Ces classes sont devenues des dispositifs. Pour tout habitué de la novlangue de l'Education nationale, un dispositif est ce que l'on met en place quand on veut transférer la charge de travail à moindre coût. Les enseignants spécialisés sont désormais des référents qui font de la gestion de ces enfants intégrés en classe ordinaire avec des moyens ordinaires.

«Pas d'objectif de réussite pour ces enfants»

Dans mon collège classé REP, ils sont dans des classes de 27 élèves en 6^e. Dans une école maternelle de l'est toulousain, l'inclusion se traduit par cette maman qui appelle la directrice pour scolariser pour la première fois son fils de 4 ans et demi, autiste non verbal, sujet à de la violence et qui n'est pas encore propre. Elle s'offusque de la réticence de la directrice alors qu'il n'y a pas d'adulte accompagnant. Qui changera l'enfant ? Que faire des autres alors que son fils requiert un accompagnement et une surveillance de tous les instants ? Au lycée ? Dans celui des Arènes, à Toulouse, un lycéen autiste Asperger et dyspraxique est intégré à une classe de seconde de 36 élèves, sans accompagnant non plus.

L'inclusion permet de laisser perdurer l'insuffisance des instituts médicalisés et de l'accueil en hôpital de jour, avec des listes d'attente décourageantes. Et les parents épuisés, qui ont aussi leur vie à vivre et à gagner, ou qui rêvent de normaliser le handicap de leurs enfants, s'en satisfont. Les accompagnants d'enfants porteurs de handicap, payés 750 ou 950 euros, ne sont pas en nombre suffisant. Quand nous avons dénoncé cette situation, on nous a répondu qu'il suffisait de mutualiser les moyens, l'adulte aidant pouvant s'occuper en même temps... de quatre enfants porteurs de handicap. Il nous a aussi été dit qu'«il n'y a pas d'objectif de réussite pour ces enfants». Qu'il s'agit juste «de les sociabiliser, de les exposer à un bain et qu'ils en retirent un ou deux mots» ! C'est de la violence institutionnalisée. Comment pourrions-nous accepter de traiter des élèves comme des plantes vertes ? D'être indifférents à leur compréhension des cours ?

L'éducation, un marché comme les autres ?

Le dispositif Ulis doit être présent dans chaque école et collège. Etrangement, il ne l'est pas dans le collège public chic du centre-ville de Toulouse, et presque pas dans les écoles privées du département. Dans ces écoles, les parents sont mieux considérés par le rectorat qui en a peur. Leurs gosses à eux sont là pour travailler dur et apprendre. Les écoles privées (sur)subventionnées à hauteur de 10 milliards d'euros d'argent public par an ont les mêmes obligations d'accueil mais, dans les faits, elles savent décourager les parents de ces enfants.

La finalité sera de faire du service public de l'éducation un marché compétitif et concurrentiel : «*La mise en place d'un modèle d'école obéissant bien davantage aux lois du marché dépendra vraisemblablement [...] d'un profond sentiment de mécontentement à l'égard des services en place parmi les "consommateurs stratégiques", en particulier les parents de la classe moyenne instruite et les partis politiques [...]. De grands écarts de performances scolaires renforceront les critiques, tandis que l'instauration à grande échelle du "modèle de marché" dans le système scolaire ira de pair avec la tolérance par la société d'un certain niveau d'inégalité*» (1). Nous sommes en train d'applaudir à une école à plusieurs vitesses, avec une école publique réduite en volume et n'accueillant plus que les élèves des familles captives, socialement défavorisées, ou ayant des élèves porteurs de handicap, tandis que tous les autres seraient accueillis dans des écoles privées.

A lire aussi [Vers une exclusion des enfants dyslexiques du champ du handicap ?](#)

Cette rentrée signe l'institutionnalisation de la maltraitance et du recours à l'alibi de l'inclusion pour complaire aux parents sans engager les moyens indispensables aux progrès de chaque enfant. Et à ceux qui souscrivent au prof-bashing et qui signaleront que le budget de l'Education nationale reste le premier de l'Etat, je leur demanderai de me dire combien d'argent est consacré aux moyens humains, aux adultes présents dans les écoles, auxiliaires de vie scolaire (AVS), assistantes sociales, infirmières. Quel est le nombre d'élèves par prof ? Et combien d'argent sert à la communication, aux raouts mêlant entreprises privées et ministère, aux chargés de mission, au service national universel (SNU), aux lubies des pédagogues ? Les tablettes tactiles mais aussi ces bureaux dotés de pédaliers qui sont installés dans les collèges populaires, pas à Henri-IV. La ludification, étrangement, n'est destinée qu'aux enfants des classes populaires. Dans les écoles chics accueillant les enfants des «consommateurs stratégiques», on ne distrait pas, on bosse pour de vrai.

(1) Rapport de l'OCDE de 2001, [Quel avenir pour l'école ?](#)

[Fatiha Boudjahlat enseignante et essayiste](#)

Géorgiennes, géorgiens : sachez que la France n'est pas un "pays attractif" !

Fini De Rire

4 octobre 2019. Récit d'un événement que les breton-ne-s n'avaient jamais vécu.

Une camarade du MRAP³⁵ apprend ce matin par téléphone que des familles géorgiennes qu'elle avait reçues hier lors de sa permanence juridique ont été interpellées et vont être expulsées. Elle fonce à l'aéroport. Une camarade du Collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes est jointe par téléphone vers 9 heures. Une opération de police serait en cours à Redon pour interpellier une famille là depuis plusieurs années. Lorsque les gendarmes sont arrivés, les grands-parents venaient de sortir de l'hébergement avec les enfants et il ne restait que le couple parental. Les gendarmes auraient donc embarqué le père et laissé la mère, enfants (et patriarcat d'État) obligent. La camarade de Redon parle d'un charter.

Un camarade du Collectif rejoint la camarade du MRAP à l'aéroport. France 3 est aussi déjà là. On déploie des banderoles mais le vent empêche qu'elles soient visibles. On sort aussi la grosse sono du Collectif. On voit un avion – type bombardier – et on pense que c'est le charter. Il est gros et, si nous avons déjà vu des petits avions d'expulsion s'envoler de Rennes avec une dizaine de sans-papiers, on sent immédiatement que l'opération est d'une autre envergure. Un camion de police est aussi sur les lieux, de même qu'un camion civil de premiers secours, comme si le Pouvoir savait que, lors de ce type d'opérations, des blessé-e-s sont envisageables.

Une voiture de police arrive et exige que le camarade du Collectif aille garer sa voiture ailleurs. Il y va et, sur un parking à environ 200 mètres, il s'aperçoit que ce sont quatre autres camions de police qui attendent à moitié cachés. Il revient à l'aéroport où d'autres militant-e-s arrivent au compte-goutte. Les journalistes arrivent aussi et commencent à filmer ou interviewer. Sept militant-e-s de Redon nous rejoignent, visiblement effondré-e-s car ils-elles connaissaient la famille géorgienne de Redon depuis longtemps et elle faisait partie des habitant-e-s.

Les nouvelles des arrestations tombent les unes après les autres, en plus de celles du MRAP et de Redon. Les informations sont confuses mais on commence à compter. Huit personnes auraient été placées au CRA (Centre de rétention administrative, dernière étape avant l'expulsion) hier soir. Une famille de Pacé aurait été arrêtée par 40 gendarmes (voir le témoignage en annexe). Une femme se serait ouvert les veines pour résister mais on ne sait pas où. Une autre famille, présente depuis 10 ans, avec un enfant lourdement handicapé, aurait aussi été arrêtée dans le dispositif d'hébergement Coorus de Rennes. Là encore, le père se serait ouvert les veines pour résister. On a des nouvelles de Vannes, de Quimper, de Lorient. Une avocate nous apprend qu'une famille, qui venait de passer à la CNDA (cour d'appel contre les refus d'asile) mercredi, est aussi dans le lot, alors que la réponse à son recours contre l'OFPRA n'est pas encore tombée. C'est un effet concret de la nouvelle loi asile-immigration 2018 de Macron. Et dire qu'il en prépare encore une autre... L'opération apparaît de plus en plus organisée, géante, rationnelle. Des géorgien-ne-s pris-es en charge par Emmaüs (à Vannes ?) auraient aussi été interpellé-e-s. Une manif s'organiserait déjà là-bas à l'initiative d'Emmaüs.

Soudain, un camarade du Collectif qui se baladait un peu revient et annonce qu'il a vu un avion Georgian Air Lines caché derrière un parking, avec des policiers autour. Tout le monde se déplace et nous nous retrouvons collé-e-s au grillage, loin de l'entrée de l'aéroport. L'avion est là, à 100 mètres de nous et c'est le bon avion, pas de doute. Il est encore plus gros que le premier. Il ressemble curieusement à ceux qu'on prend pour partir – quand on peut – en vacances low cost. On se souvient qu'il peut contenir plus de 100 personnes et on s'affole. Les policiers se déplacent aussi et augmentent en nombre. Ils sortent de leur camion et s'approchent de plus en plus de nous. Ils déplacent les sacs des journalistes pour se garer au plus près de nous. Derrière le grillage, on finit par apercevoir comme une manif de gilets jaunes mais, en fait, ce sont plein de policiers géorgiens qui sont là pour ramener les gens. Tout devient clair et rassurant : l'Europe fonctionne encore et les expulsé-e-s seront bien pris-es en charge une fois débarqué-e-s... par la police de leur pays. Comme la Géorgie est un pays sûr selon la France et la préfète, on se rassure comme on peut...

On accroche des banderoles au grillage grâce à un camarade syndicaliste qui a déniché un bout de ficelle. On commence à parler au mégaphone, on explique, on comprend rien, on crie sans grande conviction, on est un peu ébahi-e-s car ça ressemble pas à d'habitude. Tout à coup, un militant dit qu'il voit un sans-papiers se faire embarquer de force par l'arrière de l'avion. On regarde et, là, on voit suivre une femme sans rien d'autre qu'un enfant dans les bras. Même les camarades du Collectif qui refusent d'habitude de pleurnicher pour les enfants ont une espèce de sanglot qu'ils cachent coûte que coûte. C'est impressionnant.

Il y a « nous », les militant-e-s pris-es au dépourvu, qui répètent un peu bêtement : mais qu'est-ce qu'on peut faire ? Et puis il y a « eux » là-bas qui montent dans l'avion, trop loin pour qu'on les reconnaisse même quand on les connaît. Et puis il y a les fonctionnaires qui obéissent, qui sont bien habillés, qui font « leur travail » comme on dit à chaque fois qu'il faut croire que « tout ça » n'est que la faute d'un homme, d'un chef, d'un président, d'un gouvernement, d'une politique. Sans doute un peu mais, là, ce n'est pas ce qu'on voit. Les

policiers et tous les hommes en gris bien habillés font bien, trop bien peut-être, leur travail. Quelqu'un dit, un peu maladroitement, que, en plus, tout ça coûte très cher, comme si le bon prix pouvait un jour justifier « ça ».

Les médias filment à tout va. Et là, tout d'un coup, ça s'échauffe. Les policiers s'en prennent aux journalistes en leur rappelant la loi de 2014 (???) qui interdit de filmer les tarmacs d'aéroports. Les journalistes tentent de passer outre pour faire leur boulot mais les menaces policières sont de plus en plus hurlantes. Les journalistes se taisent car ils savent qu'ils ont tort. Des militant-e-s de Redon, plus âgé-e-s que les autres, s'interposent et parlent aux policiers de démocratie et de honte. On découvre que non seulement la préfète fait « ça » mais qu'en plus on a juste le droit de regarder, pas de conserver des traces.

Dans l'avion, ça continue de monter et le bruit des autres avions couvre nos cris ridicules. Une militante craque soudain. En pleurs, elle veut s'éloigner pour pas le montrer mais plusieurs lui crient que c'est la seule qui réagit à la hauteur de ce qui se passe, tant les militant-e-s « dur-e-s » ont appris à faire semblant... Sans qu'on comprenne trop bien pourquoi, les policiers se déploient soudain en installant leur camion entre nous et le grillage. Un camarade se fait pousser lorsqu'il exige que les banderoles soient rendues car les camions et les policiers se disposent en ligne devant et veulent nous repousser loin du grillage. Les policiers refusent de rendre les banderoles. Le ton monte et ils finissent par nous dire d'aller demander au commandant, qui fait ordonner que les banderoles soient rendues. Un peu nerveux-ses, nous n'arrivons pas à les décrocher et un policier, plus discret que les autres, sort son couteau et nous aide.

Nous sommes arrivé-e-s vers 10 h, il est presque midi et il faut aller au tribunal administratif car la préfète l'a saisi pour faire expulser le campement des Gayeulles. Belle journée. Bel automne. Les camarades de Redon se proposent de rester jusqu'au bout. Alors que nous commençons à nous éloigner, la militante digne interpelle à voix haute un policier en lui disant qu'elle le connaît et qu'elle ne comprend pas pourquoi il ne lui parle pas, comme si son « sale boulot » le rendait muet. Elle s'énerve et s'éloigne. Les autres policiers se tournent alors vers leur collègue et l'un se moque de lui en disant haut et fort : « Oh, N, j'ai honte pour toi de connaître des gens pareil ».

Les camarades qui partaient reviennent et s'énervent sur le policier en question, lui rappelant qu'il doit juste faire son boulot et ne pas le commenter. Il rit et nous dit qu'on est en démocratie, donc qu'il peut dire ce qu'il veut, comme nous. Le ton monte à nouveau et certains de ses collègues le défendent, avec ce ton moqueur caractéristique des flics quand on sent bien qu'ils ne sont sans doute pas de notre bord politique et qu'ils sont déjà prêts pour monter en gamme lorsque l'extrême droite – la vraie, pas la copie actuelle – sera enfin au Pouvoir.

Alerté par l'engueulade, le commandant de police rejoint ses collègues et on a espoir qu'il va leur rappeler qu'ils n'ont pas à « nous » commenter, surtout de cette manière. On l'avait déjà vu par le passé et on ne l'avait jamais repéré comme « hors cadre ». Mais non, lui aussi a basculé et, aujourd'hui, il se solidarise avec son collègue après s'être interposé physiquement entre lui et nous. L'esprit de corps, c'est important. On se demande si les autres policiers qui se taisent croient aussi à l'esprit de corps ou trouvent leur commandant trop mou.

Nous sommes beaucoup à rejoindre le Tribunal et, vers 13 heures, nous apprenons que l'avion est parti avec 25 géorgien-ne-s escorté-e-s, chacun-e, par deux policiers. On se rassure en se disant que le travail bien fait a empêché que l'avion ne soit rempli que de sans-papiers. On apprend aussi que les deux sans-papiers qui ont résisté, en s'ouvrant les veines, ne sont pas partis.

On se dit qu'il faut donc résister.

Annexe. Récit d'une géorgienne près de Rennes: « Oui, je suis au courant, il y a des familles que je connais, mais pas forcément des amis ou de la famille, mais c'est quand même des gens bien, la femme est enceinte de cinq mois avec une fille de 10 ans et le mari, ils étaient au Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) à Pacé, hier soir il y avait 40 gendarmes qui sont venus les chercher, 40 pour une famille c'est dingue, comme si ils étaient des criminels, et des vrais criminels se baladent tranquillement dans les rues de la France, ils s'en fiche de ça, le plus important c'est d'embêter les familles qui ne font rien de mal dans cet pays, c'est dommage, c'est pas juste, c'est pas humain. À Rennes il y a une famille, le mari travaillait comme moi, il attendait la carte de séjour, il avait un CDI dans un abattoir, 35h, la préfecture a envoyé l'OQTF (Obligation de quitter le territoire français), ils sont allés les chercher hier soir aussi, cet homme s'est coupé les veines lui même, pour protester contre ça... »

Échos dans la presse: [Ouest-France](#), [FR3](#), [FranceInfo](#), [France Bleu](#), [Le Télégramme](#).

Dans cet article du Télégramme, on apprend : « Ce premier avion affrété par Frontex est une première en Bretagne, explique un officier de police qui souhaite garder l'anonymat. Mais il ne sera pas le seul. Trois autres avions sont prévus en octobre depuis Lille pour les pays de l'Est. Des migrants installés en Bretagne devraient y prendre place. On sent une certaine pression. Il est clair que l'État souhaite envoyer un message politique fort. »

Informations recueillies par Martine et Jean-Claude Vernier

--

Voir [le sommaire complet du blog](#). Abonné à Mediapart ou non, on peut s'inscrire [ici](#) pour être informé par

utile au territoire.

EN SAVOIR PLUS →



(url:https://www3.smartadserver.com/click?imgid=24433558&insid=9012110&pgid=721492&ckid=0&uii=448774035453148178&acd=1570473882729&pubid=4&tmstp=3944188718&tgt=%24dt%3d1t&sysgt=%24qc%3d1308697336%3b%24q%3dMedium%3b%24qpc%3d92000%3b%24qt%3d184.725.18641t%3b%24dma%3d0%3b%24b%3d12690%3b%24o%3d11100%3b%24sw%3d1280%3b%24sh%3d768&envtype=0&imptype=0&pgDomain=https%3a%2f%2fwww.alternatives-economiques.fr%2f%2fbanques-milliards-perdus-pacte-de-responsabilite%2f00090531&go=https%3a%2f%2fad.doubleclick.net%2fddm%2ftrackclk%2fn5615.290036ALTERNATIVES-ECONOMI%2fB23226733.256347085%3bdc_trk_aid%3d452263715%3bdc_trk_cid%3d121984593%3bdc_lat%3d%3bdc_rdid%3d%3btg_for_child_directed_treatment%3d%3btfua%3d)



(url:#)

ENTREPRISE

Banques : les milliards perdus du pacte de responsabilité

JUSTIN DELÉPINE (URL:/USERS/JUSTIN-DELEPINE) | 07/10/2019 |

ALTERNATIVES ECONOMIQUES N°394 (URL:/PUBLICATION/MONDE-SELON-PIKETTY/197001010100-00090449.HTML)

Une étude évalue, dans le secteur bancaire et de l'assurance, les mesures mises en place pour réduire le coût du travail. Le résultat est positif pour les actionnaires et négatif pour l'emploi.

Au vu de l'ampleur des sommes dépensées, les retombées apparaissent bien maigres. A nouveau, une évaluation vient démontrer l'échec du pacte de responsabilité et du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). La CFDT Banques et Assurances a fait calculer le montant des allègements de fiscalité pour les entreprises du secteur et déterminer comment cette somme a été utilisée. Le sous-titre de l'étude en résume les résultats : « Pour 14 milliards,

Maigres contreparties

L'étude, menée par trois cabinets d'expertise auprès des représentants du personnel, a comptabilisé les économies réalisées par les entreprises grâce aux mesures du pacte de responsabilité mis en place lors du quinquennat de François Hollande et visant à réduire le coût du travail pour mieux créer de l'emploi. Sont notamment pris en compte le CICE, les différents allègements et suppressions de cotisations sur la masse salariale, ou encore les réductions du taux d'impôt sur les sociétés (IS). Le secteur bancaire a ainsi économisé 9,7 milliards d'euros sur la période 2014-2018 et le secteur de l'assurance 3,8 milliards. Ces montants sont conséquents puisqu'ils représentent une baisse de 10,6 % du coût de la masse salariale pour les banques et de 12,6 % pour les assureurs.

Lors de la mise en place du pacte de responsabilité, chaque branche était invitée à négocier les contreparties attendues. Embauches, développement de l'alternance, féminisation des cadres, qualité de vie au travail, formation au numérique, insertion professionnelle... la négociation entre partenaires sociaux du secteur bancaire et de l'assurance avait abouti en 2014 à un accord comportant une série de promesses, qui n'avaient rien d'exceptionnelles ni de contraignantes. La CFDT, qui à l'époque avait soutenu le pacte de responsabilité, en a donc dressé le bilan : pour la banque, seulement trois des seize objectifs ont été à ce jour respectés, contre onze sur vingt pour l'assurance. Un bien piètre résultat, alors que les économies réalisées ont, elles, été bien plus importantes que prévu.

Autre point noir, les contreparties en matière d'embauche ne portent que sur un nombre de recrutements à atteindre, mais pas sur une augmentation de l'emploi. Or, dans les faits, malgré cette manne fiscale, l'emploi a reculé dans le secteur bancaire de plus de 8 000 salariés en à peine trois ans.

Gros dividendes

Mais où est donc passé l'argent du pacte de responsabilité ? Le syndicat pointe l'augmentation des dividendes versés par les principaux groupes bancaires (BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et Natixis). Entre 2013 et 2018, ils ont plus que doublé, passant au total de 3,6 à 8,9 milliards d'euros.

L'étude fait également le point sur les allègements fiscaux à venir avec la transformation du CICE en baisse de cotisations pérennes et la diminution du taux d'imposition sur les sociétés. Deux promesses de campagne d'Emmanuel Macron. Au total, de 2019 à 2022, ces mesures devraient représenter une économie de 9,6 milliards d'euros pour le secteur bancaire et de 7,2 milliards pour l'assurance.

En l'espace d'une petite décennie, cette politique de réduction de coût du travail devrait représenter un manque à gagner pour les finances publiques de plusieurs dizaines de milliards d'euros pour les seuls secteurs de la banque et de l'assurance. La CFDT appelle l'Etat à s'interroger sur « *la question des allègements de charges sans contreparties demandées, au moment où [la puissance publique] recherche des revenus budgétaires supplémentaires* ».

ALTERNATIVES ECONOMIQUES N°394 - 10/2019

Cet article vous est offert par Alternatives Economiques dans le but de vous faire découvrir ses formules d'abonnement. Convaincu(e) ? [Abonnez-vous à partir de 1 euro](#)

Profs : «On se sent si seuls au quotidien»

Marie Piquemal

Au téléphone, elle parle d'une voix douce et un peu inquiète. Elle n'a pas l'habitude de s'épancher. «*Je suis tourmentée par mon travail. Je suis très consciencieuse.*» Annie (1) est enseignante depuis vingt ans et directrice d'une école élémentaire dans l'académie de Dijon. Cette rentrée, elle était confiante, c'est sa cinquième année comme directrice. «*Je pensais que ce serait plus facile. Mais non. Le volume de travail augmente encore. On prend sur le temps à la maison, mais ça ne suffit pas, ça ne finit jamais.*» Elle était à bout, son médecin l'a arrêtée pour huit jours. Elle continue malgré tout à travailler à distance, soucieuse de ne pas faire peser «*la charge*» sur ses collègues. «*Je pensais tenir. Je n'ai pas réussi. La mort de Christine Renon m'a vraiment bouleversée.*» Sa voix se trouble.

[Le suicide de cette directrice d'une école maternelle](#) de Pantin (Seine-Saint-Denis) le 21 septembre, et la lettre qu'elle a laissée pour expliquer son geste, a fait chanceler l'ensemble de la profession. Christine Renon avait pris la précaution d'adresser une copie de son courrier à chaque directeur d'école de sa ville et aux sections syndicales, pour s'assurer qu'il ne soit pas mis sous le tapis. Sa lettre circule depuis, sur Facebook et par mails, faisant le tour des écoles et des salles de profs. Certains passages semblent un peu décousus et obscurs pour les non-initiés. Pas pour les enseignants. Ils sont nombreux à se reconnaître dans ses mots, à s'identifier. Et tous postes confondus, qu'ils soient directeurs d'école comme Christine Renon, chefs d'établissement en collège et lycée ou bien enseignants, dans des quartiers difficiles ou non. Des profs des beaux quartiers ou des zones rurales souffrent aussi. [D'autres cas de suicides](#) (deux en septembre) ont depuis été relayés par les médias. Il faudra déterminer s'ils sont imputables au travail ou non.

A lire aussi [Jean-Michel Blanquer ou la stratégie de la diversion](#)

«*On est tous des Christine*», résumait une prof de Seine-et-Marne rencontrée [lors d'un rassemblement en sa mémoire](#). En faisant de grands gestes, elle expliquait : «*D'un coup, tout remonte. Tout ce que je supporte et que j'essaie d'enfourer en moi. Cette lettre, ça a fait tout sortir.*» Et d'ajouter, dans un soupir : «*Ça fait du bien de parler. On se sent si seuls au quotidien.*»

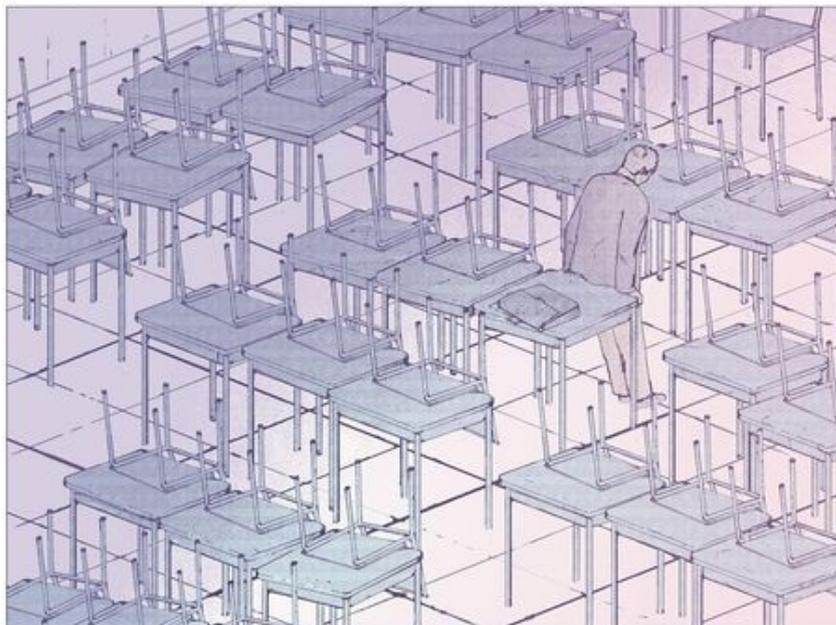
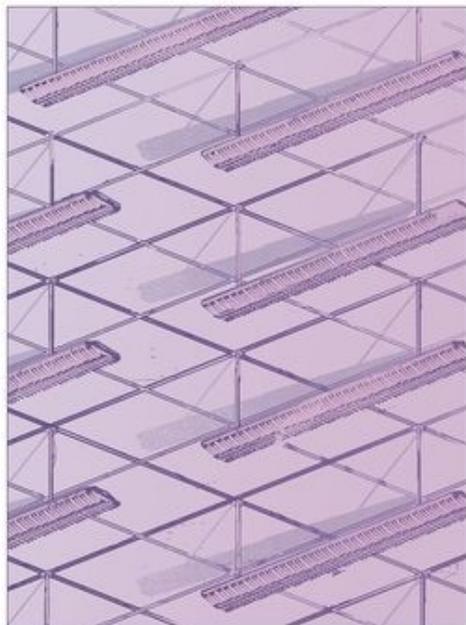
«J'aurais pu en arriver là»

La parole se libère aussi à l'écrit. Depuis trois semaines, on ne compte plus les textes postés sur les réseaux, «*les réponses à Christine*», dont l'adhésion se mesure au nombre de likes ou de signatures sur les pétitions en ligne. «*Combien serons-nous à mourir dans nos écoles ?*» interpelle Thérèse Descamps, directrice retraitée. [Sa pétition a recueilli plus de 55 000 signatures](#). «*Si je m'en suis sortie*, écrit-elle, *c'est parce que la maladie grave qui m'a éloignée de l'école m'a évité le burn-out. Moi aussi, j'aurais pu en arriver là.*»

Le suicide de Christine Renon a ouvert les vannes d'une profession qui encaisse depuis longtemps. Le ministre faisait remarquer la semaine dernière dans l'hémicycle, que «*le sujet*» ne datait pas d'aujourd'hui. Sur ce point, il a raison. [Le malaise enseignant](#) est palpable depuis plusieurs années. Le sociologue Sylvain Broccolichi a beaucoup travaillé sur le sujet. Il a un peu de réticence à en parler, «*c'est un sujet délicat, on est tous pris dans ce dilemme, de dire les choses telles qu'elles sont, sans toutefois abîmer encore plus l'image de la profession*», et par ricochet de l'école publique. Dans ses travaux, il parle du «*désenchantement*» du métier, qui prend racine dès les années 80 selon lui. «*Au moment où l'on a fixé comme objectif la réussite de tous les élèves. Beaucoup d'enseignants, responsabilisés en tant qu'acteurs, ont pris leur mission très à cœur. Ils se sont accrochés à cet espoir. Mais déchantent car l'institution ne leur donne pas les moyens de bien faire... En les plaçant en tant que responsables de cette situation.*»

Cette frustration, très palpable dans les reportages, prend des formes différentes : la colère, le découragement. La culpabilité aussi, sans altérer l'engagement. Car il est aussi frappant de voir ces profs qui résistent tout en se disant épuisés. «*Les deux sont liés. La souffrance est d'autant plus vive qu'ils sont très attachés au métier. Les enseignants ont le sentiment de ne pas être à la hauteur de ce que l'on attend d'eux, mais aussi par rapport à leurs idéaux. Ils ne sont pas ce qu'ils auraient voulu être. Pour les plus investis, c'est extrêmement douloureux.*»

Paul, 32 ans, se souvient de ses premiers pas dans le métier, quand il a débarqué comme remplaçant en Seine-Saint-Denis. Auparavant, il avait travaillé quelques années dans l'urbanisme, ce qui lui donnait un autre regard. «*Ce qui m'a le plus surpris, c'est de voir tant des collègues investir leur propre argent dans le travail. Du sandwich que l'on paye pendant la sortie scolaire pour les élèves qui n'en ont pas à l'achat d'un vidéoprojecteur pour sa classe. Dans le métier, cela n'a rien d'exceptionnel.*» Lui aussi a déjà dépensé 50 euros depuis la rentrée, pour l'achat de manuels pour les élèves. «*Au dernier moment, le rectorat a rajouté des élèves dans mes classes. Si je voulais qu'ils aient les livres comme les autres, je n'avais pas le choix.*»



Dessin Aseyin

Il raconte encore ces profs qui restent jusqu'à 19 heures pour préparer leur classe, «*et encore, ils ne partiraient pas si les employés*

«*Je suis aussi surpris de ces échanges parfois entre collègues, si l'un a le malheur de mettre en doute les pratiques de l'autre. «Longtemps, je ne comprenais pas qu'on puisse se mettre dans des états pareils pour des raisons professionnelles. Ils prennent pour eux les situations d'échec. Ils le vivent profondément, comme si c'était leur faute.» Lui jure avoir un peu de distance, du moins il l'essaie. «Je fais en parallèle un doctorat en psychologie. Je me réfugie souvent sous ma casquette de chercheur, c'est ma façon de me protéger.»*

A bout de souffle

D'autres foncent à pieds joints, et ne se relèvent pas. Xavier, 62 ans, était jusqu'à peu principal d'un collège dans la campagne auvergnate. «*On bosse, on est submergé, on s'use. On pense collège jour et nuit, même pendant les vacances.*» Il souffre de la solitude aussi. «*On partage nos galères parfois entre chefs d'établissement, mais faut ramer quand même. On reste discret sur la manière dont on vit nos échecs. Si on craque, ça fait mauvais effet pour avoir une bonne mutation.*»

A bout de souffle, il a fait appel à un coach privé pour tenter de tenir. Mais fin août, il s'effondre, incapable de faire les emplois du temps du collège. Un ami, inspecteur à la vie scolaire, l'oblige à arrêter. «*Il m'a dit stop, d'aller chez le médecin, que je n'étais pas seul dans cet état. Et que d'autres chefs d'établissement prennent des anxiolytiques, boivent ou fument pour tenir le coup.*» Quand il a poussé la porte du cabinet, il raconte s'être «*écroulé*» avant même d'ouvrir la bouche. Arrêt maladie, antidépresseurs. Il a pris sa retraite anticipée. Une issue de secours. «*Il me manquait beaucoup d'annuités, mais compter les jours avec l'impression chaque matin de se serrer un peu plus la corde autour du cou, ce n'est pas possible. Je me disais "t'es un incapable, tu vauz rien."*» La fable de la grenouille lui vient en tête. «*On la plonge dans l'eau froide, on augmente progressivement la température et elle finit ébouillantée sans avoir un seul mouvement, sans s'en rendre compte. Voilà, on baigne là-dedans.*»

Un autre chef établissement, en poste dans un gros lycée rural de l'est de la France, reconnaît lui aussi ces nuits à se réveiller toutes les heures parce qu'il pense à son établissement. «*On est toujours le doigt sur la couture, pris entre le marteau et l'enclume. Il ne faut jamais lâcher, on est toujours sous stress.*» Ça fait pourtant vingt-deux ans qu'il fait partie du personnel de direction. C'est un proviseur qui laisse la porte ouverte de son bureau, sa «*façon de gérer*». Et tous les problèmes finissent chez lui, qu'ils s'agissent des élèves, des parents, des profs, des locaux. «*Je passe mon temps à régler des situations, c'est lourd. On n'a pas de RTT, on fait des heures pas possible, on se l'impose pour que ça tourne. Une fois j'avais râlé, la hiérarchie m'a dit que si je faisais 50 heures par semaine, c'est que j'avais un problème d'emploi du temps, que c'était à moi de m'organiser.*» Il insiste sur ce ressenti, oppressant, du manque de soutien de l'institution. «*Il ne faut pas faire de vagues. La hiérarchie est là pour donner des injonctions, c'est tout. Au niveau du ministère, c'est la com avant tout.*»

La réforme du lycée est le parfait exemple, selon lui. Dans la quasi-totalité des lycées, les équipes, qu'elles soient d'accord ou non avec le fond de la réforme, déplorent le manque de préparation pour la mise en place. Résumé du proviseur : «*Blanquer fait juste des vidéos, s'adresse directement aux parents pour expliquer la réforme du lycée, mais pour l'organisation concrète, on se débrouille seul.*»

A lire aussi [«Dans l'éducation nationale, il y a une culpabilité monstrueuse à s'arrêter, c'est un problème»](#)

A l'autre bout de la France, dans un établissement cette fois huppé du Sud-Est, les profs du lycée Henri-Matisse de Vence acquiescent. «*On a le sentiment que la hiérarchie fait tampon entre un ministère autoritaire et la base. Quand on est allés au rectorat pour demander des heures afin de mettre en place la réforme de manière correcte, on a été reçus comme des chiens*», relate un enseignant syndiqué à la CGT. Ce lycée de centre-ville «*qui recrute sur CSP plutôt aisées*» pourrait pourtant sembler préservé. Mais les profs se retrouvent depuis la rentrée à composer avec les emplois du temps à trous, les nouveaux programmes et les différences de niveau des élèves. Il faut aussi faire face aux exigences des parents, tatillons sur les appréciations car désireux de construire un dossier favorable sur Parcoursup pour l'entrée dans le supérieur. «*On ne vit pas tant une pression de la hiérarchie qu'un manque de solidarité. Le ministère disqualifie notre enseignement. Ça me fait penser à la lettre de Christine Renon. Si on ajoute une somme de petits tracas, ça finit par faire beaucoup.*»

Ce sentiment d'entendre de «*beaux discours formatés*» au lieu de parler avec «*honnêteté*» pèse au quotidien. Dans le premier comme le second degré. C'est ce que montre une étude que viennent d'achever les sociologues de l'éducation Pascal Guibert et Pierre Périer, qui n'a pas encore été rendue publique. Dans le questionnaire, les 2 202 enseignants de collège et lycée interrogés devaient notamment répondre à cette question : «*Qu'est-ce qui est le plus difficile à vivre dans votre quotidien ?*» Avant les classes surchargées et les problèmes de discipline, l'item le plus coché est «*le manque de reconnaissance de l'institution*»... Dans l'analyse des réponses, l'expression «*lourdeur des tâches administratives*» revient aussi comme un gimmick. De l'extérieur, il est difficile de comprendre quelles sont ces tâches qui empoisonnent tant la vie des profs. «*Le logiciel Pronote, les réunions à n'en plus finir, puis tous ces documents à remplir, souvent pour prouver que je fais mon travail*», explicite un professeur cité dans l'étude.

De son bureau de directrice d'école élémentaire, Annie cite, elle, ces enquêtes flash qui arrivent dans sa boîte mail chaque semaine. «*L'administration nous demande de dire combien de rendez-vous on a pris pour l'accompagnement des enfants handicapés, par exemple. C'est "rien" comme on nous dit, "juste un petit mail". Mais ça met la pression.*» Elle parle aussi de ces protocoles de sécurité, notamment la procédure pour prévenir le risque d'intrusion dans l'établissement. Ces liasses de documents qu'il faut remplir sans toujours maîtriser les tenants et les aboutissants. Elle ironise : «*Ah mais on est aidé. On a des guides ! Alors ça, des guides de-ci de-là, je peux vous dire, on n'en manque pas.*»

Paperasse jugée inutile

Le sociologue Sylvain Broccolichi traduit : «*Cette paperasse, les enseignants n'en voient pas l'intérêt. Comme l'institution n'investit pas, le moyen qu'elle a trouvé pour dire qu'elle agit, c'est de multiplier les documents à remplir. C'est une stratégie qui permet à l'institution d'avoir l'air de bien faire. L'enjeu premier, au fond, ce n'est pas réellement d'améliorer les choses mais de gérer la communication pour ne pas être tenu pour responsable.*» A la paperasse jugée inutile s'ajoutent les misères informatiques, avec un réseau caillouteux et mal entretenu. Par exemple, au lycée Henri-Matisse, les élèves ont été équipés par la région en tablettes tactiles. Chic. «*Sauf qu'on a un demi-poste en informatique pour gérer l'infrastructure et une enseignante référente qui fait ça en plus de son travail. Elles n'en peuvent déjà plus !*»

Larmes aux yeux, un directeur d'une école maternelle de la région parisienne raconte que tous les matins, il part à l'école avec son ordi personnel sous le bras et qu'il utilise la connexion internet de son téléphone, faute de mieux. Ou encore cette enseignante de collège qui «*tourne en bourrique*» à cause de l'application pour les évaluations des sixièmes, qui est dans les choux depuis la rentrée. «*Ça peut paraître anecdotique, mais c'est tout le temps. Quand vous perdez vingt minutes de cours sur une heure avant d'arriver à faire l'appel à cause d'une connexion, c'est à s'arracher les cheveux*», insiste Anne-Charlotte Kiener, prof de français et coach pour enseignants.

A lire aussi [Réforme du bac : comment vont se dérouler les épreuves communes de contrôle continu ?](#)

Depuis 2017, le Snalc (syndicat minoritaire) a mis en place tout un programme spécial «*souffrance au travail*». Une ligne d'écoute expérimentée dans plusieurs départements et des séances de sophrologie et coaching pour leurs adhérents. Anne-Charlotte Kiener a déjà suivi une soixantaine de collègues «*à bout de forces, aucun n'arrivant à concilier tout ce qu'on leur demande. Ces réformes incessantes, ces classes avec des élèves de niveaux très différents, et par-dessus le marché un matériel informatique vétuste. On a vite fait de perdre son ancrage.*»

C'est d'autant plus difficile, dit-elle, que «*la régulation entre collègues ne se fait pas, comme dans d'autres professions. Ils se croisent juste en salle des profs dix minutes, c'est peu*». Elle s'étonne aussi des profils rencontrés. «*Je vois de tout, des jeunes aussi. C'est un signe inquiétant. Ils ont l'impression de ne plus avoir leur place dans le métier. Comme on n'arrive pas à faire tout ce qu'on nous demande, on en*

vient à perdre le sens de ce que l'on doit faire.» Elle fait le rapprochement avec le personnel de l'hôpital, qu'il lui arrive de coacher aussi. «J'ai l'impression souvent d'entendre les profs. Ce sont les mêmes ressentis, les mêmes souffrances.»



Dessin Aseyin

Pour Maxime Reppert, le secrétaire national aux conditions de travail et au climat scolaire du Snalc, le sujet de la souffrance au travail reste un tabou très fort dans l'éducation nationale. Stéphane Crochet de SE-Unsa abonde : «*Nous n'avons aucun chiffre officiel. Le nombre de suicides, même ceux qui ont été reconnus comme imputables au travail par les CHSCT, n'est pas communiqué !*» Idem pour les burn-out. Malgré nos relances, le ministère n'a pas répondu à nos sollicitations. Mais une réunion a été promise aux syndicats en novembre sur le sujet. Le problème de la souffrance au travail est d'autant plus invisible qu'il y a un manque criant de médecins du travail dans l'éducation nationale : à peine 87 médecins de prévention (soit 68 équivalents temps plein) pour... 1 million d'agents ! «*Quand un collègue va mal, que faire ?*» questionne Olivier, principal dans un collège d'éducation prioritaire dans l'est de la France. Dans son établissement «*certains vont très mal [...], ne devraient plus être en classe, ne sont plus aptes à être devant les élèves. Il y a des exclusions d'élèves à tire-larigot, parce qu'ils ne gèrent plus leur classe, ils sont fatigués.*»

«On fait avec»

Il a en tête cette enseignante sous antidépresseurs. «*J'ai alerté le rectorat, mais le temps que ça se mette en place, qu'elle soit accompagnée... Et vers quoi ? Pour lui proposer quoi ? C'est un métier difficile dont les conditions de travail se désagrègent alors que la politique RH a été abandonnée.*» Le seul dispositif qui existe, auquel le ministère participe financièrement, ce sont les espaces d'accueil et d'écoute mis en place par la MGEN, la mutuelle enseignante. Mais ils restent peu connus.

Claude Bisson-Vaivre, ex-médiateur de l'éducation nationale, a vite pris la mesure du problème. «*Combien de fois j'ai entendu "vous êtes le premier à m'écouter et à recueillir ma parole". C'est très important dans une organisation un peu broyante, il faut bien le dire.*» Dans son rapport de 2015, il alertait déjà sur la nécessité de prendre des mesures urgentes pour limiter les risques psychosociaux des enseignants, notamment ceux liés aux relations entre pairs ou avec la hiérarchie.

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, Chantal Vautrin siège dans les instances de représentation des personnels. Le mal-être, dit-elle, s'installe de façon insidieuse. «*Les enseignants ne perçoivent pas tout de suite que ça ne va pas. On tolère. On supporte beaucoup de choses. On fait avec. On tient bon pour ses élèves. On va en classe la boule au ventre. Et puis un jour, on craque.*» Elle dénonce les techniques managériales calquées sur les entreprises privées. «*Cette pression qui vient d'en haut et redescend. Les chefs d'établissement ont dans les mains une enveloppe d'heures supplémentaires, qu'ils distribuent à leur guise. Selon que tu es dans leur camp ou pas.*»

«Punching-ball»

Le manque de reconnaissance du métier dans la société revient aussi souvent dans les témoignages. Ces petites piques récurrentes : «*toujours en vacances*», «*ça va, la vie*», «*jamais contents*», «*en grève à la moindre occasion*». Elles s'ajoutent au millefeuille. Les salaires, pas très élevés, n'aident pas non plus. Puis il y a la pression des parents d'élèves. Surtout en primaire. Christine Renon en parle dans sa lettre. [Lors du rassemblement en sa mémoire](#), une instit d'une école du XVII^e arrondissement de Paris se compare à un «*punching-ball*». Ces parents qui se permettent tout, «*qui vous insultent devant tout le monde*» et «*appellent l'inspection quand on ne leur ouvre pas la porte de l'école assez vite*». Juliette, principale adjointe d'un collège en réseau priorité : «*Ils se comportent comme des clients, comme si on leur devait quelque chose. J'ai l'impression de me battre contre des moulins à vent. On nous demande de plus en plus de choses, des missions éducatives nouvelles. L'école ne peut pas tout seule.*»

Dans les conflits avec les parents, la hiérarchie est une fois encore absente. Par-dessus le marché, disent les enseignants, [le ministère rajoute des problèmes là où il n'y en a pas](#) : «*Les déclarations du ministre sur les mères voilées pendant les sorties scolaires... On fait quoi maintenant ? On doit dire à ces mamans qui accompagnent leurs enfants et rendent les sorties possibles que l'institution ne les veut plus ? Comment peut-on tenir ce discours ? On vient encore une fois remettre ce sujet sur le tapis alors que ce n'est pas un souci. C'est jeter de l'huile sur le feu. Je ne leur dirai pas un truc pareil, je ne peux pas*», dit une enseignante en colère près de Bordeaux.

Quand, à l'inverse, de réels problèmes se posent, les profs ont le sentiment que la priorité de leur hiérarchie est que l'affaire ne s'ébruite pas. Il faut qu'ils se taisent. C'est aussi ce que racontent les directeurs d'école de Pantin après le suicide de leur collègue. «*On nous a demandé de ne pas rendre publique sa lettre. Comme si c'était ça le plus important.*»

Pour cet article, tous les enseignants nous ont suppliés de garantir leur anonymat, avec une peur panique de représailles de leur rectorat. «*De l'intérieur, on voit que ça dysfonctionne et on ne peut rien dire pour l'empêcher*», soupire un directeur d'école. Une prof de lycée rencontrée la veille de la rentrée avait ces mots forts qui résument la situation : «*Mon métier, c'était une vocation. Mais j'ai l'impression qu'on m'empêche de faire réussir nos élèves. On nous écartèle.*»

(1) Les prénoms ont été changés.

[Marie Piquemal](#), [Noémie Rousseau](#), [Mathilde Frénois](#)

La faiblesse des salaires enseignants confirmée par le ministère lui-même

Alors que se tient, le 7 novembre, une réunion ministérielle sur la retraite et la rémunération des enseignants, la Depp (division des études du ministère) publie deux Notes sur les salaires enseignants. Elles montrent l'impact des mesures prises par le gouvernement précédent en 2017 (dégel du point FP et PPCR) ainsi que le décrochage des salaires français par rapport à ceux de nos voisins. L'autre leçon de ces Notes c'est de montrer que la rémunération dépend de plus en plus des tâches supplémentaires effectuées par les enseignants. Les inégalités entre enseignants et enseignantes se banalisent.

Comment calculer les salaires enseignants ?

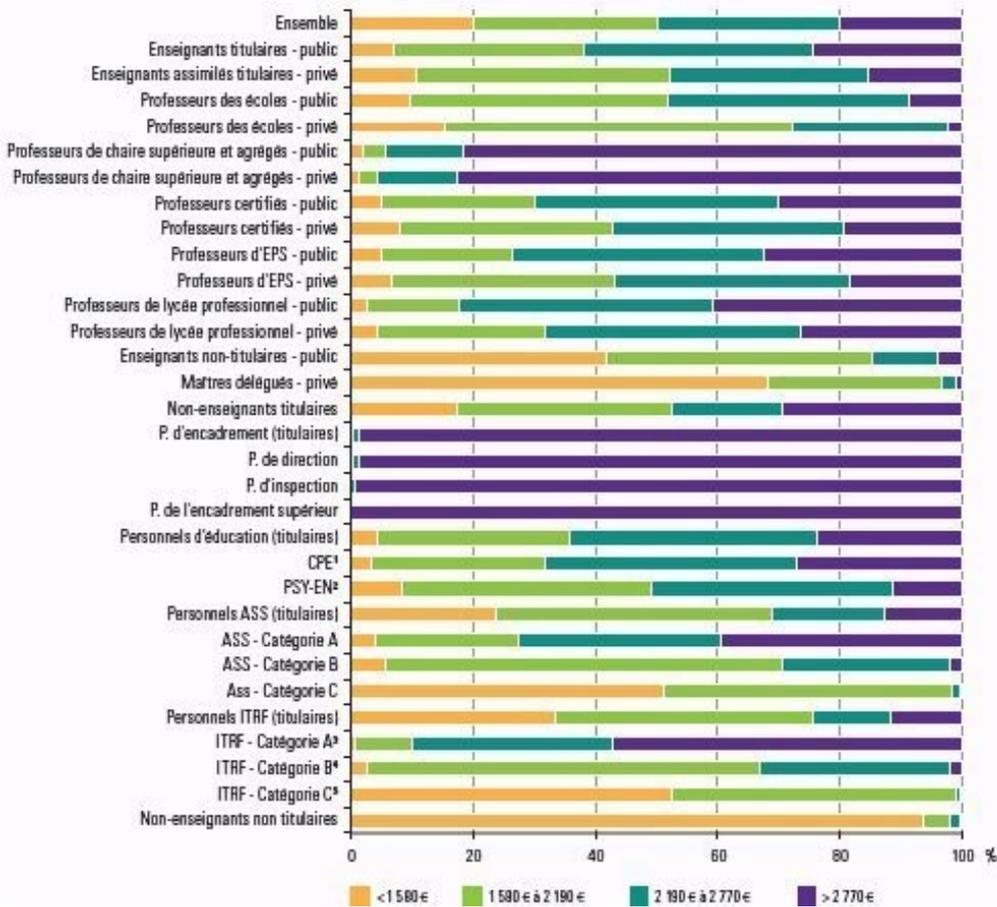
► 1 Répartition des enseignants selon leur statut en 2017 et salaires nets moyens

	Structure (en %)	Salaire net mensuel moyen		
		Ensemble	Enseignants à temps complet	Enseignants à temps partiel ou incomplet
Titulaires¹	91,4	2 510	2 605	1 857
Professeurs des écoles	43,2	2 283	2 382	1 684
Professeurs certifiés	30,2	2 556	2 638	1 994
Professeurs d'EPS	3,7	2 592	2 642	2 077
Professeurs de lycées professionnels	7,5	2 756	2 817	2 072
Professeurs de chaire supérieure et agrégés	6,0	3 573	3 666	2 575
Contractuels²	8,6	1 677	1 952	1 334
Ensemble	100,0	2 438	2 568	1 727

¹ Il s'agit des enseignants en effectif dans le premier degré, des corps de professeurs des écoles et d'attachés et dans le second

Le premier intérêt de cette nouvelle Note c'est de mettre à jour les données salariales. La Note publie les chiffres de 2017 alors que le dernier Bilan social du ministère s'en tenait à 2016. "En 2017, un enseignant de l'Éducation nationale perçoit en moyenne 2 440 euros nets par mois : 2 570 euros pour un enseignant à temps plein, 1 730 euros pour un enseignant à temps partiel ou incomplet. Des différences de salaire existent selon le statut et le corps, allant du simple au double", affirme la Depp dans une nouvelle Note.

Figure 5.2 - Répartition des personnels de l'Éducation nationale, en métropole, selon leur niveau de salaire, en 2016



En fait la complexité de définition des salaires moyens en France se lit dans ce graphique tiré du Bilan social et non repris dans la Note. A corps égal, les salaires réellement perçus varient beaucoup selon les temps de travail, l'age ou encore les missions acceptées. Dernière inégalité, mais la plus répandue, l'écart entre les sexes. Le salaire moyen des femmes est inférieur de 11 % à celui des hommes dans le premier degré et de 8% dans le second. "Quels que soient le corps et le secteur, les hommes enseignent davantage à temps plein et sont plus avancés dans leur carrière", note le Bilan social. Ils touchent aussi davantage de primes et indemnités. Dans le premier degré les hommes vont avoir davantage accès aux postes de direction dans de plus grandes écoles. Dans le second degré ils vont faire plus d'heures supplémentaires : ils perçoivent 51% de plus d'heures supplémentaires que les femmes. Une étude très récente sur les IMP montre que leur attribution discrimine les femmes.

Le bon vieux temps de F Hollande

En affichant les salaires de 2017, la Note permet de voir la progression depuis 2016. En effet deux mesures impactent 2017 : le dégel du point Fonction publique décidé par le gouvernement de F Hollande avec une revalorisation de 0.9%. En même temps entrent en application les accords de revalorisation PPCR qui se traduisent par une revalorisation des grilles avec l'octroi de 8 points en moyenne et une hausse des promotions. Selon la Depp, la hausse du point rapporte 27€ en moyenne par mois et les accords PPCR 37€ bruts. Une partie est repris par la hausse des cotisations sociales.

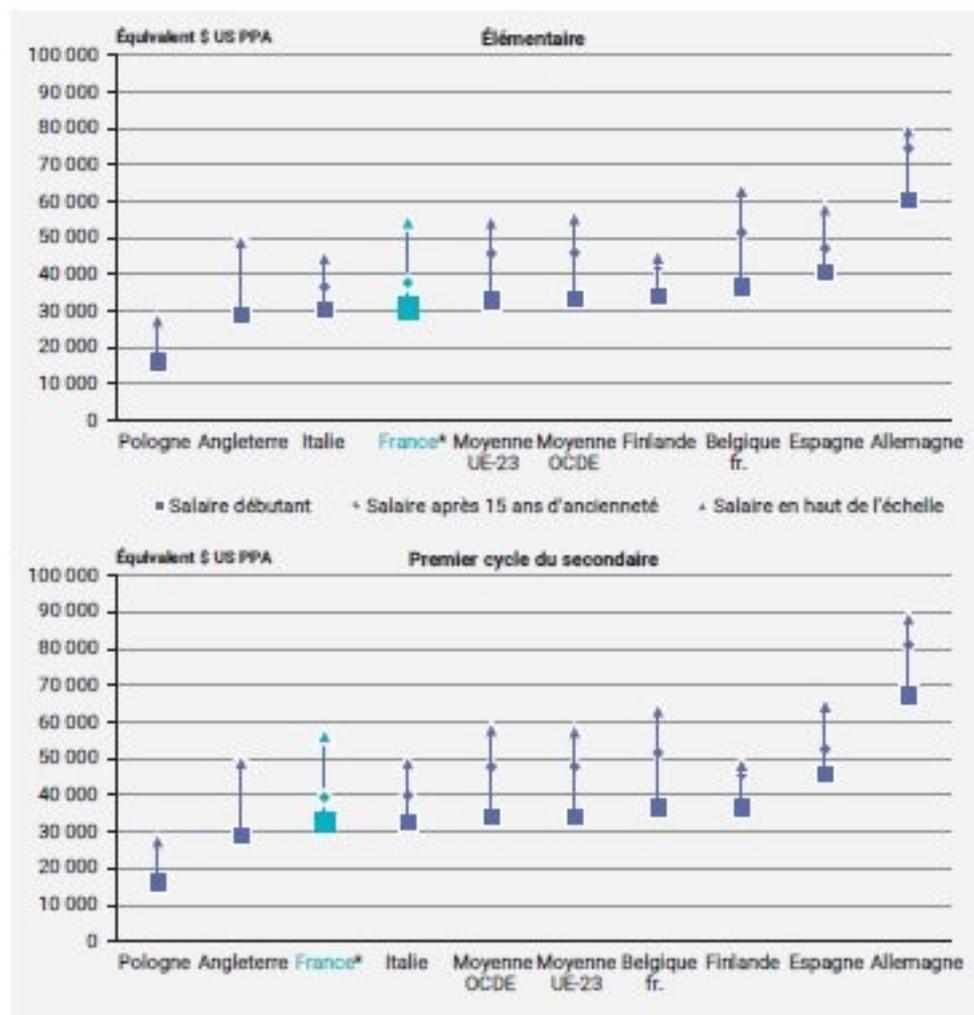
Mais cette politique se lit dans les salaires moyens. La Depp ne dit pas exactement comment sont calculés les salaires nets qu'elle indique (ETP ou EQTP ?) mais ils sont en hausse en 2017 par rapport à 2016. Ainsi le salaire net mensuel moyen d'un professeur des écoles est de 2283 € en 2017 contre 1939€ en 2016. Pour un certifié c'est 2556 contre 2307€. Deux enseignants sur trois voient leur salaire augmenter du fait de PPCR en 2017. Celui ci profite d'abord selon la Depp aux professeurs des écoles : 78% connaissent une hausse de salaire contre 58% des certifiés et 52% des agrégés.

En 2017, l'alternance politique amène le regel du point fonction publique (toujours congelé !) et

le blocage durant une année des accords PPCR. Résumons : la Note de la Depp agit comme une séquence nostalgie : il y a eu une vraie revalorisation en 2017 sous F Hollande et une vraie politique en faveur du primaire avant qu'E. Macron ramène la rigueur.

Des salaires inférieurs aux salaires européens

► 1 Salaires statutaires bruts du corps majoritaire d'enseignants, par niveau d'enseignement et ancienneté (2017-2018)



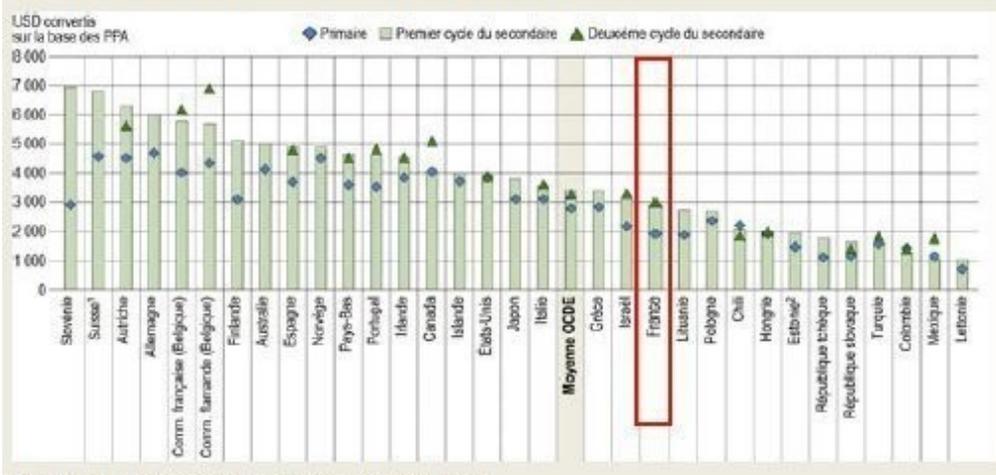
Une seconde Note compare les salaires français à ceux des enseignants européens en se basant sur les données OCDE. Sans surprise elle montre qu'ils sont inférieurs, surtout en début et milieu de carrière, les salaires remontant en toute fin de carrière.

Enfin la Note insiste, en se basant sur les données OCDE, sur l'écart entre salaire statutaire et salaire effectif. Pour ce dernier, la comparaison est certes difficile entre les pays car ces salaires réels doivent tenir compte de l'existence de un ou plusieurs corps, d'ancienneté différente selon les pays dans ces corps et d'exigences de diplôme qui varient elles aussi selon les pays (elles sont plutôt élevées en France). La comparaison est donc toujours difficile voire parfois impossible.

Aussi nous ajouterons notre propre mode de comparaison des salaires enseignants, emprunté à l'OCDE : le coût salarial de l'enseignant par élève. Dans le premier degré, il est de 1915 \$ en France contre 2784 dans l'OCDE, 2843 contre 3360 au collège et 2993 contre 3274 au lycée. Des données qui apportent une réponse à ceux qui disent que l'éducation coûte plus cher en France que chez nos voisins. On a aussi plus d'élèves qu'eux !

Graphique C7.1. Coût salarial annuel des enseignants par élève dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement (2017)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée



Personnalisation et croissance des inégalités salariales

Ces salaires effectifs montrent surtout la croissance des inégalités salariales entre les enseignants. Une personnalisation des rémunérations est bien "en marche", liée à la part de plus en plus forte prise par les missions et les heures supplémentaires dans les rémunérations.

On peut le dire autrement : pour gagner autant que dans la moyenne des autres pays développés, les enseignants français doivent effectuer des heures supplémentaires et travailler plus que leurs collègues. Cela alors que les temps d'enseignement sont déjà plus lourds en France que dans les autres pays dans le premier degré (900 h annuelles au lieu de 783) et que les classes sont nettement plus chargées en France et donc plus fatigantes et nécessitant davantage de temps de travail à la maison. Le rappel d'un moindre écart entre les salaires effectifs français et étrangers participe de la banalisation de la personnalisation des rémunérations. Celle-ci est un des objectifs avoués de la loi de transformation de la fonction publique. La loi prévoit que les chefs directs des fonctionnaires puissent varier la rémunération des agents. C'est ce qui se passe déjà avec les heures supplémentaires et les IMP.

Pourquoi publier ces notes ?

Alors que s'ouvre le débat sur les retraites, il apparaît que les enseignants vont être les grands perdants du nouveau mode de calcul. Celui-ci basera la retraite sur toute la carrière avec les primes inclus. Or les enseignants ont une longue carrière avec des salaires bas et peu de primes par rapport aux autres fonctionnaires. Selon le Snes Fsu, un enseignant du second degré avec 43 années de carrière ne toucherait plus que 1932 € mensuels au lieu de 2885 avec la retraite actuelle. C'est un véritable effondrement des retraites enseignantes qui se prépare.

Le gouvernement, le président de la République, ont pris les devants et annoncé que le cas des enseignants serait pris en compte. Pour cela il faut avoir des données précises. C'est ce que donnent les études Depp.

Pour maintenir les retraites enseignantes au niveau où elles sont actuellement il faudrait une revalorisation très importante d'au moins 25% soit une dizaine de milliards. On voit mal où le gouvernement les trouvera. On sait depuis quelques semaines la solution qu'envisage E. Macron : faire travailler davantage les enseignants de façon à en réduire le nombre et aussi réduire celui des non enseignants dans les établissements. Porteuse d'inégalités croissantes car tous les enseignants ne pourront pas augmenter leur temps de travail cette politique de personnalisation des rémunérations est déjà bien partie.

Education Nationale: vivre à la retraite avec son salaire de début de carrière...

Pascale Fourier

Ils sont 736.000 dans l'enseignement public (et 144.415 dans le privé) et l'on parlera moins d'eux que des 142.240 agents de la SNCF ou des 63.000 de la RATP. Pourtant, près d'un million d'enseignants sont sur le point d'être laminés par la future réforme des retraites... Leur pension devrait être réduite au salaire qu'ils avaient au tout début de leur carrière... Si on parle le langage de l'Education Nationale, pour des PE et certifiés, titulaires dans le public, **leur pension sera située quelque part entre l'échelon 1 et l'échelon 2 de la classe normale...** Loin du salaire correspondant à la retraite actuelle de 75% du dernier traitement des six derniers mois, celui qui correspondrait à l'échelon 9 ou 10 de la classe normale....

PARTIR AVEC 1.27 fois le SMIC au lieu de presque 2 fois le SMIC...

Si l'on reprend les chiffres du SNES dont on avait déjà mis en cause l'optimisme (puisqu'il supposait un enseignant ayant exercé 43 ans pour terminer au nouveau 7ème échelon de la hors-classe (indice 821) et qui bénéficierait de 10 % de primes sur toute la carrière (« un taux de primes élevé,[qui] correspond par exemple pour un certifié au fait d'avoir une heure supplémentaire et une indemnité de professeur principal sur quasiment toute les années de sa carrière », disait le SNES lui-même...), voici donc ce que l'on trouve pour un enseignant mono-pensionné de l'Education Nationale et titulaire :

	Projet Retraite par points		Calcul actuel avec le code des pensions		
	Pension mensuelle brute	Taux de remplacement du dernier salaire avec 10 % de primes sur toute la carrière	Pension mensuelle brute	Taux de remplacement du dernier salaire avec 10 % de primes sur toute la carrière	Taux de liquidation classique
43 ans de carrière	1932,64 €	45,67 %	2 885,42 €	68,18 %	75,00 %

© SNES

Et croisons-le avec cela.



Rémunération des certifiés, PE, PLP, CPE, PSY EN et PEPS

Certifiés, CPE, PE, PLP, PSY EN, PEPS : Classe Normale											
Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Indices	388	441	445	458	471	483	511	547	583	625	669
Brut annuel :	21 818,13 €	24 798,44 €	25 023,37 €	25 734,39 €	26 485,41 €	27 180,20 €	28 734,71 €	30 759,07 €	32 783,43 €	35 145,19 €	37 619,41 €
Brut mensuel :	1 818,17 €	2 066,53 €	2 085,28 €	2 146,19 €	2 207,11 €	2 263,35 €	2 394,55 €	2 563,25 €	2 731,95 €	2 928,76 €	3 134,95 €
Indemnité Pension Civile :	196,91 €	223,81 €	225,84 €	232,43 €	239,03 €	246,12 €	259,33 €	277,80 €	296,87 €	317,18 €	339,62 €
CSG :	184,34 €	196,79 €	198,49 €	193,99 €	199,50 €	204,58 €	216,44 €	231,89 €	246,54 €	264,73 €	283,37 €
ORDS :	8,93 €	10,15 €	10,24 €	10,54 €	10,84 €	11,12 €	11,78 €	12,59 €	13,42 €	14,39 €	15,40 €
Indemnité Primes/Points :	32,42 €	32,42 €	32,42 €	32,42 €	32,42 €	32,42 €	32,42 €	32,42 €	32,42 €	32,42 €	32,42 €
Net mensuel :	1 415,57 €	1 613,36 €	1 628,29 €	1 676,81 €	1 725,32 €	1 770,11 €	1 874,60 €	2 008,95 €	2 143,30 €	2 300,04 €	2 464,24 €

© UNSA

Qu'obtient-on ? Cela:

Pension brute actuelle	Echelon de la classe normale correspondant à ce brut	NET correspondant à ces échelons
2 885,42 C	Entre le 9° et le 10° échelon	Entre 2 143,30 C et 2 300,04 C net
Pension brute avec retraite par points		
1932,64 C	Entre le 1° et le 2° échelon	Entre 1 415,57 et 1 613,36 C
Pour info : SMIC BRUT mensuel : 1 521,22 € SMIC NET mensuel : 1 171,34 € La pension moyenne , d'après les documents du COR, est de 1760€ brut/mois au régime général pour les mono-pensionnés à carrière complète , de 1710 €/mois à la MSA salarié - et sinon 1190€/mois en moyenne lorsque le régime principal est un régime de salarié du privé, mais pas forcément avec une carrière complète. Pour info également, les enseignants appartiennent à deux catégories socio-professionnelles définies par l'INSEE, les « cadres et professions intellectuelles supérieures » et les « professions intermédiaires », toutes deux formant 23,4% de la population active (caractérisées par un haut niveau de diplôme).		

© Pascale

Fourier

Dit autrement, dans la meilleure des configuration possibles : un PE ou certifié ayant fait sa carrière complète à l'Education Nationale en tant que titulaire, partant à l'échelon 7 de la hors-classe (échelon maximal), ayant bénéficié de 10% de primes et ayant tenu 43 ans après 4 ou 5 ans d'études post-BAC au moins + un concours (c'est-à-dire partant au minimum à 65 ans) **partira à la retraite avec son salaire de débutant, soit 1,27 fois le SMIC.**

Toute situation plus complexe que celle-ci, nombre d'annuités insuffisant et donc départ prématuré par rapport aux exigences en terme de trimestres, ou temps partiel, ne pourra donner **QUE des simulations moindres**. Toute situation moins favorable (pas une heure d'HSA sur presque toute sa carrière, pas d'indemnité de professeur principal sur presque toute la carrière), carrière commencée en tant que vacataire ou contractuel ne pourra donner QUE des simulations moindres.

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PLUS A LA RETRAITE? PRIMES ET MISSIONS, LE GAIN...

Travailler plus pour gagner plus (à la retraite) ? **Une première HSA** (heure supplémentaire annuelle) pour un certifié ou PLP classe normale est payée 1 358,66 € brut par an (soit 113,22 euros bruts par mois) . On cotisera sur ce montant 343,70 euros par an, ce qui rapportera 34,37 point par an, qui rapporteront **18,90 euros** de pension en plus par heure supplémentaire (+ heures de préparation de cours et correction des évaluations) par an, soit **1,57 brut par mois de pension...** Une deuxième HSA vaut moins, 1 245,44 € , et donc rapporte moins. Moins qu'1 euros et 57 centimes bruts par mois.

On pourra aisément calculer ce que rapportera tout euro brut perçu pour une quelconque « mission » payée en plus par l'Education Nationale (puisque donc il faudrait individualiser les parcours, si on en croit les discours subliminaux de nos dirigeants) ou l'appliquer à d'autres primes actuelles :

- 1 euro divisé par 100 multiplié par le taux de cotisation ouvrant droit à point (25,31) = somme cotisée pour 1 euro.
- Reprendre ce total (=cotisation salariale retraite), le diviser par 10 = nombre de points obtenus
- Multiplier le nombre de point obtenu par une « une valeur de service du point de 0,55 euros (valeur du point qui peut évoluer dans le temps, et c'est le loup de cette réforme...).

Ça fait, normalement, 0,0139205.

Le tableau des indemnités dans le second degré est [là](#), par exemple : chacun peut calculer.

GREVE OU REGIME PÂTES A LA RETRAITE?

D'aucuns, apparemment, hésitent à faire grève le 5 Décembre, et même les jours qui suivent... Pourtant, travailler 43 ans, jusqu'à 65 ans au moins avec un bac +4 ou 5 pour gagner 1.27 fois le SMIC, entre 1415 et 1613 euros nets, on pourrait les comprendre...

Mais foin ! La retraite comme une nouvelle jeunesse, colocation et ration de pâtes... Pas de quoi monter au front, assurément...

Pourtant, ils sont près d'un million....

Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction.